

V. — AUTO-ÉCHELLE

Le châssis est formé de chaque côté par deux bandes de 11 trous (1) juxtaposées à l'aide de supports plats. Les bandes (1) supérieures sont réunies à l'avant et à l'arrière par des bandes coudées de 38×12 mm. L'avant du modèle est une plaque flexible de 6×4 cm. (2) boulonnée sur la bande coudée et incurvée pour former le dessus du capot. Chaque côté du capot est constitué par une plaque flexible triangulaire de 6×4 cm. boulonnée sur la bande (1) supérieure. L'angle de chacune de ces plaques est abaissé sur la plaque (2) et est maintenu par une rondelle et un boulon (3).

Le pare-brise est figuré par une bande de 3 trous (4) fixée sur la plaque (2) par une équerre à 135° .

La plate-forme est une plaque sans rebord de 6×6 cm. boulonnée sur la bande coudée de 38×12 mm. arrière et soutenue par des équerres. La plate-forme est prolongée vers l'avant par un plancher formé de deux plaques flexibles triangulaires de 6×5 cm. assemblées par leur grand côté et fixées aux bandes (1) supérieures par des équerres.

La place du conducteur est bordée par une bande de 4 trous (5) aux extrémités de laquelle des équerres maintiennent des supports plats. Ces supports plats sont réunis à la bande (1) supérieure par deux bandes de 3 trous de chaque côté.

L'échelle est formée par deux bandes de 11 trous dont les extrémités sont reliées par des supports doubles. Elle est boulonnée sur la plate-forme par un de ces supports doubles. Deux bandes de 4 trous (6) reliées à la bande (5) par des équerres soutiennent l'échelle. Les barreaux sont figurés par de

la corde. Les roues sont des poulies de 25 mm. équipées de pneus et fixées sur des tringles de 75 mm.

Pièces nécessaires : N° : 2 × 6, 6 × 3, 6a × 5, 10 × 6, 11 × 2, 12 × 10, 12c × 1, 16b × 2, 22 × 4, 37a × 44, 37b × 44, 38 × 11, 40 × 1, 48 × 2, 72 × 1, 155 × 4, 188 × 1, 221 × 2, 222 × 2.

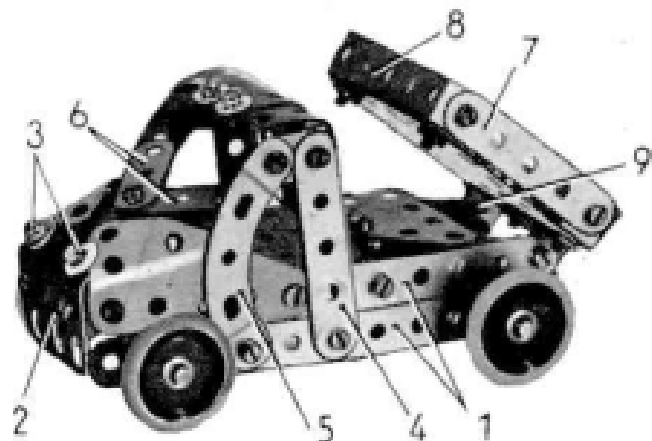
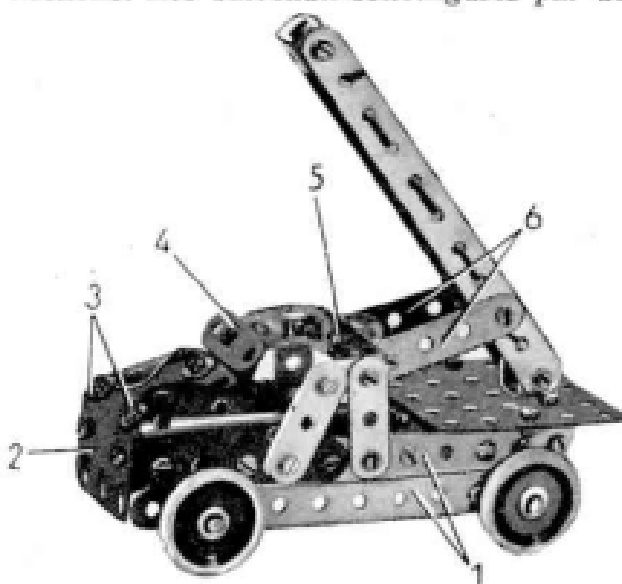
VI. — **BENNE BASCULANTE**

Le châssis, le capot et les roues sont exactement les mêmes que pour la voiture de pompiers (fig. 3) et les pièces qui les composent portent sur l'illustration les mêmes références.

La cabine est formée de chaque côté par une bande de 5 trous (4) et une bande incurvée épaulée (5) boulonnées sur la bande de 11 trous inférieure (1). Les bandes (4) et (5) sont réunies à leur extrémité supérieure par un support plat. L'arrière (3) et le toit de la cabine sont constitués par deux plaques flexibles de 6×4 cm. qui sont cintrées et fixées aux bandes (4) par des équerres. Deux bandes de trois trous (6) sont disposées en forme de V sur la plaque (2) pour border le capot.

Le plancher est formé de deux plaques flexibles triangulaires de 6×5 cm. assemblées par leurs grands côtés et fixées aux bandes (1) supérieures par des équerres.

Les bords de la benne sont deux bandes de 5 trous (7) et deux bandes coudées de 60×12 mm. (8). Les boulons qui les assemblent tiennent aussi deux autres bandes coudées sur lesquelles est fixé le plancher de la benne. Celui-ci est une plaque flexible de 6×6 cm. Une bande coudée de 38×12 mm. (9) est boulonnée sous l'arrière de la benne et ses rebords sont articulés par contre-écrou dans le dernier trou des bandes (1) supérieures.



Pièces nécessaires : N° : 2 × 4, 3 × 4, 6a × 2, 10 × 2, 12 × 2, 16b × 2, 22 × 4, 37a × 48, 37b × 46, 38 × 4, 48 × 3, 48a × 4, 90a × 2, 155 × 4, 188 × 3, 190 × 1, 221 × 2, 222 × 2.